| | | |
|---|---|---|
| <br><br>**Fiche technique N° 804**<br>***Juin 2008***<br><br>Annule et remplace les éditions précédentes | **Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1**<br><br>**PLATRE ET DERIVES :** PLATRE - ENDUITS DE PLATRE - PLAQUES DE PLATRE CARTONNEES<br>**BOIS ET DERIVES :** EUROPEENS FEUILLUS - EUROPEENS RESINEUX - TROPICAUX MI-DURS - CONTRE-PLAQUE - AGGLOMERE - ISOREL DUR<br>**ANCIENNES PEINTURES :** HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES | **Rusti Charme Sous-couche**<br><br>**Base d'accrochage pour revêtement structuré RUSTI CHARME**<br>**INTÉRIEUR**<br>**8 à 10 m²/L** |

## Fonction :

Base d'accrochage pour le revêtement structuré RUSTI CHARME. Peinture formulée à base de résine acrylique renforcée en quartz. Destinée à être recouverte par le revêtement structuré RUSTI CHARME.

## Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a / 7a2

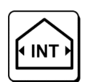
## Destination : **INTÉRIEUR**

Surfaces murales d'habitation (pièces sèches et ventilées) : plâtre, plaques de plâtre, bois et anciennes peintures.

## Qualités dominantes :

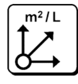
- **Très bonne opacité : couvre bien le support.**
- **Renforcée en quartz pour une parfaite application et adhérence du revêtement structuré RUSTI CHARME.**
- **Séchage rapide - Sans odeur.**

## Caractéristiques pratiques :









= 8 à 10 m²/L (*selon le support*).  = 1 h = 4 h (*à 20°C et 60% d'humidité relative*).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** mat
- **Rendement :** 8 à 10 m²/L (*suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application*).
- **Matériel :** rouleau ou pinceau
- **Nettoyage du matériel :** EAU
- **Conditionnement :** 2 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,39 à 1,45
- **Extrait sec :** 59 à 63 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/l (2010).
  Ce produit contient max 30 g/l COV.

# MODE D'EMPLOI

## Préparation du support :

- **Le support doit être propre, homogène et uniformément blanc avant application.**
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur bois neufs ou anciens non peints :** poncer et dépoussiérer. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées :** poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Eliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur fonds hétérogènes et contrastés :** appliquer en impression notre SOUS-COUCHE FONDS NEUFS ET ANCIENS ABÎMÉS.
- **Sur métaux ferreux :** appliquer notre SOUS-COUCHE ANTIROUILLE GRIS.

*Voir les fiches techniques des produits cités.*

## Application :

- ***Après les travaux de préparation du support***, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1. **Appliquer directement 1 couche.**

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

# PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

## Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

## Hygiène et sécurité :

**- Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
**- Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

*THÉOLAUR Peintures*
*ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96*
*Mail : theodore.decoration@theolaur.com - Web : www.theolaur.com*
*SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015*